# LES LEBÈGUE

Au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque où ils s'allient aux Falcimaigne par le mariage de Clémence et de Charles, les Lebègue sont une famille d'intellectuels. La remontée à leurs origines a été difficile car c'est une des rares familles de notre généalogie à être de vrais Parisiens dès le XVIIIe siècle et bien avant si on remonte les familles alliées. Or, les archives de Paris ont brûlé en 1871 lors des émeutes de la Commune, ce qui complique les recherches.

On ne sait pas encore comment les Falcimaigne de Paris ont rencontré les Lebègue de Nogent-sur-Marne. Par un circuit éducatif ? Le père de Clémence, Auguste, est « chef d'institution » à Nogent, directeur donc d'une école (laïque, d'après *Wikipédia*). Ou par relations d'affaires ? Mais lesquelles, où et quand ?

## GÉNÉRATION 5 GUILLAUME LEBESGUE

C'est le grand-père de Jean Marie Christophe et nous ne savons rien de lui pour le moment, sinon qu'il devait être cultivateur. Vers 1690, il a épousé une Marie LE ROUX, patronyme très répandu à Auchy-la-Montagne. Les archives d'Auchy remontant à 1613, il se peut que des relevés exhaustifs donnent quelque résultat.



### Auchy-la-Montagne

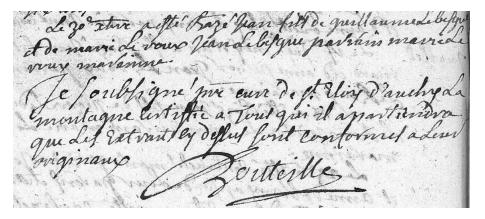
Auchy est un village d'environ 500 habitants situé au nord de Beauvais. En 1793, il comptait 695 habitants. Malgré son nom, le relief est rigoureusement plat dans les alentours. Dans le cimetière d'Auchy, on peut remarquer plusieurs tombes *Lebesgue* jusqu'aux années récentes.

### GÉNÉRATION 4

#### JEAN LEBESGUE

L'existence de Jean LEBESGUE, laboureur serger à Auchy-la-Montagne dans l'Oise est attestée par l'autorisation qu'il donne au mariage de son fils Pierre, laquelle autorisation est annexée au contrat de mariage.

Il est né le 30 décembre 1697, de Guillaume Lebesgue et Marie Le Roux (ci-contre son acte de naissance dans les Archives en ligne de l'Oise avec note de fin d'année du curé de St-Eloy). Il a pour parrain et marraine Jean Lebesgue et Marie Le Roux.



Il a épousé Élisabeth DOHLEN: ce n'est pas un patronyme d'Auchy mais on trouve plusieurs familles de ce nom au XVIIe siècle à Froissy, Noirémont et Ste-Eusoye, villages voisins à une dizaine de kilomètres d'Auchy.

Il dote son fils de 1 000 £ en argent, ainsi que 2 110 £ consistant en terres (quartiers et mines<sup>1</sup>:

- trois quartiers de terre en une pièce (100 £)
- une mine audit terroir de Le Blamont (200 £)
- une mine de terre au lieu dit Le bois de Luchy (180 £)
- une mine de terroir de la Chauddée du Bois de St-Leu (200 £)
- un mine au terroir de Labby (250 £)
- une mine au terroir d'Auchy, lieu dit Les Hostres (160 £)
- trois quartiers à Auchy, Chemin de Crèvecoeur (150 £)
- trois quartiers au Bois Michel (120 £)
- trois quartiers et demy au terroir de Francatel, lieu dit Le Fief (160 £)
- trois quartiers à Auchy, lieu dit Le Moulin (130 £)
- trois quartiers et demy au Quenne Martin (200 £)
- trois quartiers au lieudit La Treuie (110 £)
- trois quartiers à Francatel lieudit Le Bucquet (150 £)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les mesures anciennes variaient selon la région. La mine équivalait à un demi-arpent à Beauvais, soit 24 200 pieds carrés de Paris ou un peu plus de 22 ares. Le quartier à Noyon (Oise) équivalait à 9 479 m2 donc un peu moins d'un hectare.

Ces terres seront exploitées à fermage par Jean Lebesgue tant qu'il voudra pour  $105\,\pounds$  de fermage. La superficie des terres avoisine 24 hectares, ce qui pose le père en laboureur aisé et indépendant. C'est probablement l'ensemble des terres lui appartenant car il n'y a aucune référence à d'autres enfants dans aucun document. Le fait qu'il soit serger, c'est-à-dire tisserand de serge (un tissage de la laine avec un trame spécifique), indique qu'il exerçait cette occupation l'hiver en complément, source de revenus permettant d'acheter d'autres terres.

Son nom est orthographié Lebesgue, mais à Paris, c'est toujours la graphie Lebesgue ou Lebègue qui sera utilisée.

# GÉNÉRATION 3 PIERRE LEBÈGUE

Pierre LEBÈGUE est né à Auchy le 13 février 1730. On n'a aucune idée des raisons qui l'ont fait s'établir à Paris comme garçon limonadier, surtout s'il était seul fils d'un agriculteur aisé... Il devient marchand limonadier à Paris en épousant Marie Catherine GÉRARD, le 18 septembre 1761 (date du contrat de mariage).

Sa dot est détaillée ci dessus : le total s'élève à  $3\,110\,\pounds^2$ . La dot de l'épouse est de  $1\,870\,\pounds$  provenant de la succession de son père, ainsi que  $2\,000\,\pounds$  de meubles, hardes, linges.... Mais elle apporte aussi la maison de la rue des Cinq Diamants, d'une valeur de  $5\,500\,\pounds$ , qu'elle possède mais où demeure sa mère qui en jouit en usufruit pendant le reste de sa vie. Il y a aussi  $1\,200\,\pounds$  en qualité de fille de maître limonadier, évaluation qui a été arbitrée entre les parties, qui représente l'affranchissement des frais en droit de réception à la maîtrise pour Pierre Lebègue. En outre la mère lui donne  $7\,000\,\pounds$  soit  $2\,510\,\pounds$  en principal et  $368\,\pounds$  de rente et  $350\,\pounds$  plus tard.

C'est donc un beau mariage pour le garçon limonadier venu de la campagne. Évidemment, il fait l'affaire de la belle-famille puisque le gendre va pouvoir reprendre le commerce du père de Catherine, maître limonadier rue des Cinq-Diamants, qui est décédé en 1758.

Témoins du côté du futur: Anne Elizabeth Fauchard femme du S<sup>r</sup> François Roisin, S<sup>r</sup> Antoine Roisin limonadier St-Jacques, François Varanger marchand,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La livre tournoi (de Tours) était à ce moment-là la seule reconnue. À la Révolution, en 1795, elle sera supprimée pour le franc (5 francs valant un petit peu plus que 5 livres).

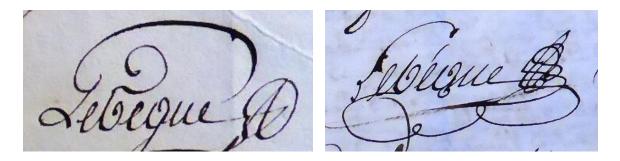
Marie Madeleine Roisin sa femme, cousine et cousin côté paternel, François Soyer prêtre curé de Berne, diocèse de Beauvais. Notons que Roisin ou Roizin est un patronyme d'Auchy et c'est peut-être par eux que le jeune Lebesgue a entrevu un meilleur métier à Paris.

Du côté de la future épouse, des témoins très parisiens: Jean et Jean André Vallée père et fils bourgeois de Paris, Nicolas Antoine Cheron prêtre et vicaire de la paroisse St-Jacques, Nicolas Lafon, écuyer compagnie des secrétaires du Roy, Marie Anne Lefevre, femme du S<sup>r</sup> Louis Blandin bourgeois de Paris, M<sup>e</sup> François Brigeon procureur au Châtelet, et Marie Anne Gautier veuve du S<sup>r</sup> Ledru chevalier marchand de grain. La famille a des relations.

Le couple a pu avoir plusieurs enfants, mais à la mort de l'aîné Pierre François en 1811, il n'y a pas d'autres membres de la fratrie dans le décor que Marie Jean Christophe.

- Pierre François: il est né avant 1771 puisqu'il est majeur le 26 septembre 1795 à son contrat de mariage avec Marie Thérèze JADRAS, fille d'un marchand de bois. Pierre François est à ce moment-là Inspecteur au Recensement des bois et charbons de l'Approvisionnement de Paris. Ils auront trois filles: Virginie Jeanne, Anne Sophie et Marie Thérèze. Cependant, la mère meurt en 1807 et le père la suit en 1811. Les conseils de famille nomment Marie Jean Christophe tuteur et Louis Auguste Jadras subrogé tuteur, tous deux oncles des enfants. L'inventaire réalisé après sa mort montre qu'il laisse des dettes considérables.
- Marie Jean Christophe né en 1781 qui sera imprimeur.

Il est remarquable que ce couple de limonadiers ait eu deux fils qui ont fait des carrières où il fallait posséder très tôt la maîtrise des lettres et des concepts.



Signature de Pierre François à gauche, celle de son frère imprimeur à droite.

Au décès de Pierre Lebègue, le 1er octobre 1792, ses deux fils sont seuls héritiers chacun pour moitié. Les terres d'Auchy ont été vendues pendant le mariage pour  $5\,000\,\text{\pounds}$ .

La maison rue des Cinq Diamants est estimée à 10 500 £. Elle est occupée en presque totalité par les Lebègue, le reste l'étant par des locataires qui n'ont pas

payé... À sa mort, Pierre Lebègue employait un garçon limonadier nommé Le Roux, donc probablement aussi d'Auchy.

Le total de la succession se monte à 23 812 £. Après des calculs complexes, ce sont 13 947 £ qui vont à la veuve (reprises et dispositions du contrat de mariage) et 4 932 £ à chaque fils. La répartition se fait entre les diverses rentes et créances, la mère garde les loyers et les meubles.

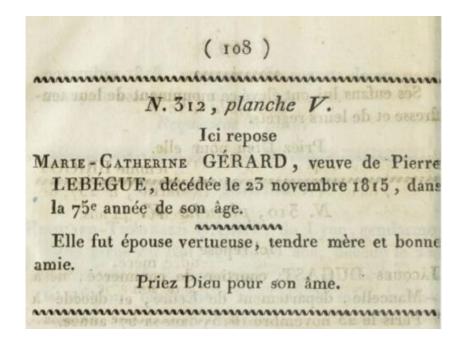
On ne parle pas de la maison qui est à moitié hypothéquée en viager à une dame Antier et qui ne tombe peut-être pas dans la communauté.

Marie Catherine Gérard meurt le 23 novembre 1815 et est inhumée au Père Lachaise. Nous avons

#### Une fausse piste?

On trouve, dans les Bottins du commerce de 1842 et 1848, un Lebègue limonadier, 23 rue de la Vieille-Monnaie, dans le quartier de St-Jacques de la Boucherie. C'est tout près de la rue des Cinq-Diamants. On pourrait supposer que ce limonadier serait un fils de Pierre, frère de Christophe, qui aurait repris le commerce. Cependant, le seul frère de Christophe ne sera pas limonadier et mourra en 1811 laissant trois filles. Un cousin? Ou simplement un homonyme? À moins que les frères aient conservé le commerce et l'aient mis en gérance?

trace de cette tombe dans le livre *Le Champ du repos, cimetière de Mont-Louis, dit du Père Delachaise* qui en liste les mausolées, édité chez *Roger père, éditeur, rue de Cléry, N° 47. Lebègue, imprimeur-libraire, rue des Rats, N° 14. Pillet, imprimeur-libraire, rue Christine, N° 5. Septembre 1816. Deux imprimeurs, peut-être Lebègue pour le texte et l'autre pour les illustrations.* 



#### GÉNÉRATION 2

### MARIE JEAN CHRISTOPHE LEBÈGUE

C'est grâce à son dossier de brevet de libraire qui contient un extrait de baptême qu'on a pu savoir qu'il était né le 14 octobre 1781 à Paris, rue des Cinq Diamants. Il est baptisé à l'église St-Jacques-le-Majeur. Cette église, appelée St-Jacques de la Boucherie et dédiée à St-Jacques-le-Majeur, était un des points de départ du pèlerinage à St-Jacques de Compostelle. Elle a été détruite en 1790 et il n'en reste que la Tour St-Jacques (4º arrondissement). La rue des Cinq *Dyaman* se situait entre la rue Troussevache et la rue des Lombards, à côté de l'église St-Merri. On peut la voir en ligne sur la planche 10 (2e col. 3e ligne) du Plan de Turgot de 1736.

Son parrain : Pierre Christophe de Moussignat, est maître rubannier, rue St-Denis, de la paroisse St-Eustache toute proche. Sa marraine: Marie Geneviève Chéron, est la femme de Jacques



Église St-Jacques-de-la-Boucherie 1784 (Commission de Paris)

François de Moussignat, maître bonnetier, rue aux Fers, paroisse St-Eustache (elle ne sait pas signer).

Même si son père est marchand limonadier, Jean Christophe (comme son frère d'ailleurs) est dûment scolarisé et doit bien réussir à l'école puisqu'il devient typographe, métier qui exigeait des qualifications, mais qui était pénible et peu protégé si on en croit ce qu'il en dira dans la pétition aux députés en 1843.

Il se marie le 15 mai 1809 avec Euphrasie MARAIS, seule descendante d'une famille originaire de Houdan (Yvelines) dont le grand-père était directeur de la poste de Houdan. Son père Nicolas Marais était épicier puis fabricant de couvertures à la Porte St-Denis à Paris. Son inventaire après décès démontre que, bien que locataire, 'il était fort bien nanti, avec maisons et terrains à Paris et autour de Paris. Il avait notamment acheté en 1801, une maison comportant deux corps de bâtiments dont un de



5 étages au 2 rue du Faubourg St-Denis, devenu le 3 par la suite. Cette maison

achetée 21 000 francs sera revendue par ses petits-enfants 85 000 francs en 1865. *Photo Google map.* 

En outre, la mère d'Euphrasie, Angélique Jomard, venait d'une famille bourgeoise, comptant juristes et même un écuyer du Roy dans son ascendance. Elle avait notamment été héritière avec ses deux sœurs de deux maisons estimées à 23 947 £ rue de Béthizy, une rue disparue avec le percement de la rue de Rivoli en 1854. Le total de cette succession de la grand-mère d'Euphrasie avoisinait les 62 000 £.

La mort de Pierre François, le frère de Jean Christophe, le 15 mai 1811 arrive quelques mois avant la naissance du premier fils de Christophe et Euphrasie. Le conseil de famille le nomme tuteur de trois filles mineures et désargentées, ce qui le met probablement en charge d'assurer leur éducation et probablement de les loger chez lui. Il mariera les deux aînées en 1816 et en 1824.

Ils auront cinq enfants dont 4 fils qui exerceront <u>tous</u> des professions intellectuelles. Deux d'entre eux partiront s'établir en Belgique comme imprimeurs et éditeurs. Les deux autres feront carrière comme professeur et chef d'institution d'enseignement. Leur fille est aussi institutrice.

- Pierre <u>Auguste</u>, né le 13 octobre 1811, est agrégé des hautes lettres à l'université et fait toute sa carrière comme professeur à Bordeaux puis, de 1864 à 1872, comme inspecteur d'Académie à Nevers. En 1840. Il se marie à Houdan avec Élisabeth LETORSAY et en a deux fils dont l'un, Édouard Auguste, est polytechnicien et épouse à Nevers Éléonore Augustine MALET en 1872 : il se dit alors chef d'institution à Nogent et dirige donc l'établissement avec son oncle Gustave Auguste qui le lui cède complètement quelques années plus tard.
- <u>Jules</u> Etienne, né en 1812, qui rejoindra son frère à Bruxelles.
- <u>Alphonse</u> Nicolas né le 16 septembre 1814, Il commencera, lui aussi par être typographe, puis émigrera à Bruxelles en 1842 pour y fonder les éditions Lebègue, devenues ensuite l'Office de publicité.
- <u>Gustave</u> Auguste né le 10 août 1820, notre ancêtre, qui dirigera l'«institution» d'enseignement à Nogent-sur-Marne reprise de son beaupère.

• Marie Caroline Euphrasie née le 24 novembre 1821 : elle se mariera avec Jean Aimé MAZET en 1840. Elle est bizarrement notée dans les fiches de décès de l'hôpital de la Salpêtrière le 27 août 1856 à 34 ans où elle avait déjà été admise à 11 ans. Il y est dit qu'elle est « depuis sous maîtresse à Paris », ce qui est assez curieux car elle est mariée à cette date. Une sousmaîtresse était à l'époque une sorte d'assistante enseignante ou une préceptrice. De fait, elle semble aussi avoir exercé ce métier quelques années à Moscou après la mort de son mari, car lors de la vente de 1865, on lit « ayant demeuré ci-devant à Moscou ». Malgré la maladie dont elle a pu sembler atteinte, elle vit jusqu'à 73 ans. On la retrouve en 1881 à 59 ans institutrice à Nogent où elle habite non loin de l'institution de son frère. Elle meurt en 1895 dans une maison de santé de Nogent-sur-Marne, 23 bis

rue Fontenay. Sa vie d'épouse est marquée par la faillite retentissante en deux épisodes de l'entreprise de menuiserie de Jean Aimé Mazet, qui s'étend de 1845 à 1851. Un jugement de séparation de biens suivra. Lui mourra peu après à 45 ans, en 1853.

En 1811, donc peu après son mariage, Jean Christophe le typographe obtient son brevet d'imprimeur n° 50 – 2055. Il indique comme domicile 14 rue des Rats (imprimeur), puis 8 rue des Noyers comme libraire, en 1812, d'après la *Liste générale des brevetés de l'Imprimerie et de la Librairie*. Cependant, il est attesté qu'il obtient un brevet de libraire (n° 1081) en 1820. Il se peut que ce soit un renouvellement, de même qu'il a eu un brevet d'imprimeur « rénové » en 1816.

Il habite et travaille donc tout près de la place Maubert, dans le quartier historique des libraires (*Wikipédia*) qui sera détruit par le percement du bd St-Germain en 1864.

Ce percement est illustré par la gravure de 1863 cihaut, de Maxime Lalanne, curieusement propriété du Musée des Beaux-arts du Canada. La rue des Noyers fait partie du Clos-Bruneau dont il reste l'impasse du Clos-Bruneau (photo ci-contre de 2011).





On peut très bien voir ces deux rues sur le Plan de Turgot à la jonction des planches 11 et 7. C'est l'ancien 12<sup>e</sup> arrondissement (actuel 5<sup>e)</sup>.

En 1816, *La nouvelle Emma*, de Jane Austen, est imprimée chez lui. C'est ce que nous apprend une lettre aux autorités du 3 avril, où Jean Christophe corrige sa déclaration antérieure au titre d'*Emma* et annonce que le lancement se ferait le 15 chez le libraire Cogez, éditeur de l'ouvrage. Il précise que le livre a été « traduit » par l'« auteur » d'*Orgueil et préjugés*. On trouve sur Internet la version numérique de cette édition originale de 1816.

En 1824, dans une lettre au directeur de l'Imprimerie et de la Librairie de France, il annonce son changement d'adresse pour le 34 place Maubert. Mais c'est de pure forme puisqu'il indique qu'il est en fait dans un passage qui aboutit aux deux issues.

Le 4 juin 1842, il a une contravention pour avoir imprimé un feuillet publicitaire sans son nom. Le procès-verbal, signé du commissaire de police et de lui, mentionne que ce genre de prospectus ne contient jamais le nom de l'imprimeur et il est transmis au ministre de l'Intérieur... Le 6 juin, une lettre du commissaire de police au ministre indique que le S<sup>r</sup> Lebègue exerce depuis 35 ans et qu'il ne s'y fait « *aucune impression hostile* ». Il demande que cette première offense donne lieu à un « *dernier avertissement* » seulement.

Il faut bien prendre conscience qu'à cette époque, le contrôle sur l'édition des livres (et des journaux) était un enjeu majeur des régimes qui se sont succédés depuis la Révolution.

On en trouve un témoignage éloquent dans la pétition « sur l'état déplorable où l'imprimerie et la librairie en sont réduites et des moyens à employer pour en améliorer le sort autant que possible » que Lebègue présente à la Chambre des députés en 1843 à titre de Doyen des imprimeurs de Paris (voir encadré ci-dessous).

Il est mentionné au Bottin du commerce de 1843, au 8 rue des Noyers, avec la mention Élig. [éligible]. En France avant 1848, était électeur tout citoyen ayant 25 ans et payant au moins 200 F de contributions directes.

À partir du 2 mars 1848, avec la proclamation du suffrage universel, le corps électoral passa subitement de 246 000 électeurs à plus de 9 millions.

Au Bottin de 1850, la nouvelle adresse du 34 place Maubert s'ajoute au 8 rue des Noyers pour imprimeur en lettres : imprimeur-libraire. Il y a donc probablement l'imprimerie rue des Noyers et la librairie à côté, place Maubert.

### La pétition de 1843

La pétition soulève plusieurs problèmes et en retrace l'historique :

- la concurrence déloyale de la contrefacon belge
- celle de l'imprimerie d'État dont les coûts plus bas lui permettent de rafler les contrats administratifs et même privés;
- les restrictions imposées aux imprimeurs (brevet, frais de 10 000 F, quota de 60 puis 80 à Paris, surveillance répressive)
- la censure qui rend les imprimeurs responsables alors que c'est a posteriori qu'elle exerce son contrôle, une fois l'ouvrage imprimé. Si l'imprimeur refuse de l'imprimer, il peut être poursuivi par l'auteur pour dommages
- le durcissement de la censure à l'égard de publications anodines alors que la liberté de la presse existe théoriquement [depuis 1827]
- taux exorbitant des condamnations (3 000 F) quand l'imprimeur omet de mettre son nom sur des publications banales commerciales ou familiales (alors qu'un marchand fraudeur n'encourt qu'une amende légère)
- inadéquation de l'exigence du timbre sur des annonces à des milliers d'exemplaires ou sur des affiches non timbrées qui fleurissent sur les murs en toute impunité
- monopole du papier blanc à l'État (toutes autres publications devant être sur papier blanc cassé)

#### Il demande:

- qu'on fasse cesser la contrefaçon belge
- qu'on limite le domaine de l'Imprimerie royale
- qu'on dicte des lignes invariables pour la censure (ex.: la Direction de la librairie envoie chaque année la liste des publications à l'Index aux imprimeurs et libraires)
- de réviser la loi sur le timbre et de l'appliquer uniformément
- de créer une Chambre des imprimeurs autorisée par le gouvernement (comme pour les notaires, avocats, avoués...). Une tentative de constitution en 1841 n'a obtenu que l'assurance verbale d'une «tolérance»
- une protection pour les ouvriers typographes, actuellement des pigistes qu'on met à pied sitôt l'ouvrage imprimé, par exemple avec un syndicat comme celui des bouchers ou des boulangers de Paris

On a également le document de l'analyse du ministère qui réfute tous les constats de la pétition, ainsi que les moyens proposés.

En 1851, à 70 ans, il démissionne de son brevet d'imprimeur pour lequel il est remplacé par Alexandre François Thérèse Lebon. Son brevet de libraire est annulé. Mais on note qu'en 1843, dans la pétition, il se disait déjà « ancien libraire ».

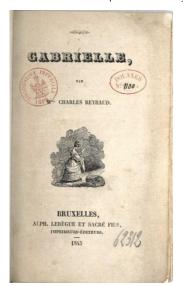
Au Bottin de 1852, il n'y a plus trace de l'imprimeur Lebègue. Il meurt peu après le 16 avril 1853, tandis qu'Euphrasie Marais vivra jusqu'au 6 octobre 1864, tout près de la place Maubert, 24 rue des Bernardins. L'immeuble existe encore.

Aucun de ses enfants ne reprend donc à son compte l'imprimerie ou la librairie de Paris. En fait, la survie de cette activité s'est faite par l'émigration à Bruxelles. Les raisons en sont floues : d'après la tradition orale familiale, c'est parce qu'il aurait eu des ennuis en éditant le *Mémorial de Ste-Hélène* de Las Cases. Or ce Mémorial avait déjà été édité plusieurs fois dès 1822 par d'autres maisons d'édition. On a supposé ensuite que Jean Christophe, jugeant l'horizon de l'édition trop censuré en France, avait favorisé l'établissement d'un et même

deux de ses fils à Bruxelles, royaume de la liberté d'imprimer (et même de contrefaire les ouvrages français).

Mais l'équipe de recherche qui a mis en ligne les journaux d'Alexandre Dumas (CNRS de Lyon) a établi une fiche documentée sur Alphonse Nicolas Lebègue qui donne une toute autre version et laisse supposer que le fils n'avait pas du tout les mêmes idées que son père [les italiques entre crochets sont de moi] :

« Malgré l'opposition paternelle, il [Alphonse Nicolas Lebègue] entra comme ouvrier typographe au Constitutionnel [journal libéral, bonapartiste et anticlérical]. Il compléta son apprentissage par des voyages et des séjours dans toute la France, en Belgique et en Suisse. En 1842, à Bruxelles, parurent les premiers volumes portant la mention d'éditeurs : Alphonse Lebègue et Sacré Fils, 13 rue des Alexiens. Parmi les ouvrages figurent une traduction française d'Aymé Verd de Walter Scott, La grande ville de Paul De Kock et Le Danger des mystifications de Balzac. Ceci marqua les débuts d'Alphonse Lebèque dans la fameuse entreprise dite des "contrefaçons" belges de livres



français. En 1843, Alphonse Lebègue, Sacré et Fils reprirent [la collection] Le Museum Littéraire où ils donnèrent, entre autres, une douzaine de préfaçons et réimpressions de Balzac.

Cette même année, Alphonse Lebègue s'installa comme imprimeuréditeur, 1, rue Jardin d'Idalie. [...] Son catalogue regroupait les noms de Dickens, George Sand, Jules Sandeau, Jules Janin, Barbey d'Aurevilly, Théophile Gautier, Lamartine, Eugène Sue, Paul Féval et Alexandre Dumas père dont il édita d'ailleurs les copieux *Mémoires*. La correspondance adressée par l'auteur à son éditeur de Bruxelles indique les relations professionnelles et amicales qui unirent les deux hommes. [...] Outre Dumas, il compta de nombreux amis et relations parmi les personnalités littéraires françaises réfugiées en Belgique après le coup d'État du 2 décembre 1851: Victor Hugo, Émile Deschanel, Noël Parfait et l'éditeur Pierre-Jules Hetzel.



Début 1854, Alphonse Lebègue jouissait d'une situation et d'une réputation bien établies d'imprimeur-éditeur. En avril 1854, il signa un contrat avec un libraire-annoncier Jean-Prosper Brouwet. Ce contrat avait pour objet le commerce de librairie et l'entreprise des annonces, insertions, avis, réclames et tout autre mode de publicité, soit par des journaux affermés, soit par des journaux édités par la société. L'Office de Publicité, ainsi fondé, s'installa au 19, Montagne de la Cour et fut la première grande agence d'annonces du pays. La coédition avec Hetzel joua un rôle important dans la première étape de la vie de l'Office. Ces relations fructueuses permirent à Alphonse Lebègue de publier de nombreux livres dont *Le bien qu'on a dit des femmes et Le mal qu'on a dit des femmes* de Deschanel, *La Comtesse d'Egmont* de Jules Janin, et surtout, en 1856, l'édition belge des *Contemplations* de Victor Hugo.

En 1858, il fonda avec Brouwet le premier hebdomadaire belge, le Journal de l'Office de Publicité, feuille d'opinions libérales destinées à donner au public un aperçu des évènements de la semaine dans les domaines politique, financier, commercial et littéraire, elle joua un rôle important dans le mouvement des idées en Belgique. »

Cet hebdomadaire ouvrira notamment ses colonnes à Proudhon, un autre exilé politique français.

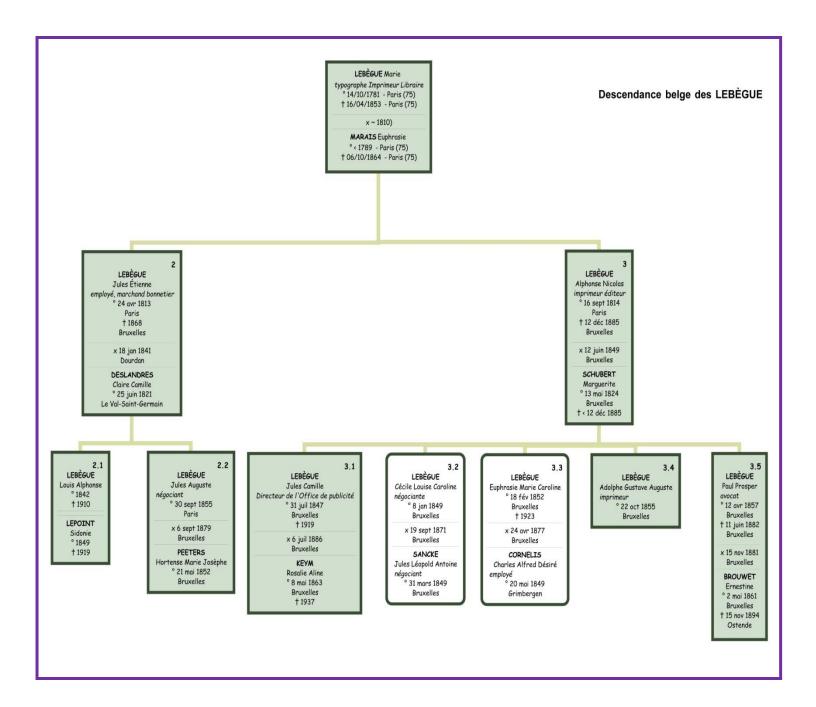
On peut ainsi conclure que le père Lebègue visait implicitement son fils lorsqu'il déplorait la contrefaçon belge devant les députés en 1843! Cette contrefaçon cessera d'ailleurs suite à la convention franco-belge du 22 août 1852 et Alphonse Nicolas Lebègue abandonnera la collection dite du *Museum littéraire*.

L'Office de publicité perdurera jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et finira même par créer une antenne à Paris... On en trouve de nombreuses traces dont une liste dans une bibliothèque. Voir aussi l'article de *Wikipedia* consacré à Alphonse Nicolas.

Photos des livres ci-dessus tirées de Gallica. Photo d'Alphonse Nicolas Lebègue par Georg Meisenbach tirée du blogue Polmorésie.



La branche bruxelloise donnera des cousins Sancke, Spaak, etc. À noter que le fils d'Alphonse, Paul, épousa Ernestine Brouwet, fille du partenaire d'affaires de son père. Il reste à faire les recherches détaillées de ces naissances et mariages dans l'état-civil bruxellois. Ces cousins étaient proches de la famille Falcimaigne jusque dans les années 1945-50 environ.



#### GÉNÉRATION 1

#### GUSTAVE AUGUSTE LEBÈGUE

**Gustave Auguste**, né le 10 août 1820, est le quatrième et dernier fils de Marie Jean Christophe et Euphrasie MARAIS.

Le 4 janvier 1851, il épouse à Nogent-sur-Marne Louise Clémence ANDRÉ DIT PONTIER (1832-1915). Elle n'a que 19 ans et c'est la fille de Benoît François ANDRÉ DIT PONTIER et d'Alexandrine <u>Eulalie</u> Geneviève DECALONNE (dessin cicontre) dont le père est avocat, fils d'avocat.





François André dit Pontier est

officier de l'Instruction publique et il sera maire de Nogent de 1869 à 1871. Il y a une rue André Pontier à Nogent, ainsi qu'une rue Gustave Lebègue. On trouve aussi une impasse nommée Villa Lebègue à Nogent, où une de nos cousines

habite encore (photo).

C'est à son contrat de mariage, que Benoist François André utilise

le nom ANDRÉ DIT PONTIER alors que dans son acte de naissance, il est nommé ANDRÉ seulement, de même que son père se nomme Joseph ANDRÉ. L'historique de ce nom particulier est détaillé dans la chronique *André dit Pontier*: de la perruque à l'enseignement.

Licencié es Lettres, il a acquis en 1827 un petit pensionnat de garçons d'une vingtaine d'élèves à Nogent sur Marne, évalué à 12 000 F. Dix ans plus tard, il y a 72 pensionnaires, puis 140 à partir de 1841.

Gustave Lebègue, par son mariage en 1851, prend donc peu après la direction de l'institution fondée par son beau-père qui a maintenant 150 élèves. Il y passera toute sa vie : sur tous les actes, il se dit chef d'institution.

#### La famille Decalonne

Pour une fois la tradition orale de la famille n'a pas menti, alors que je la soupçonnais de vanité nobiliaire : cette famille s'appelait bien DE CALONNE. Noblesse de robe, originaire de la Flandre, qui remonte quand même au XVIe siècle et qui a donné plusieurs branches dont celle de Douai d'où venait le célèbre dernier ministre de Louis XVI.

Louis de Calonne (mort en 1635) aurait été notaire royal à Abbeville, de même que les trois générations suivantes. Vers 1740, Louis François de Calonne (4e génération de descendance) s'établit à Paris en devenant avocat au Parlement.

C'est son fils Mathias, également avocat (1756-1845) qui rattache prudemment sa particule à son nom en ces temps de Révolution lorsqu'il se marie en 1794. Il s'installe vers 1780 à Nogent-sur-Marne, étant alors avocat greffier de paix du canton de Charenton. C'est le père de notre Eulalie.

À son mariage, il a 31 ans, est licencié en lettres et en droit et demeure «de fait à Nogent et en droit à Paris», 7 rue de la Vieille Estrapade (dans le 5e, aujourd'hui rue de l'Estrapade, tout près de la Contrescarpe). Il n'est pas fait mention de son activité professionnelle. Ses témoins de mariage, à part son frère Alphonse Nicolas venu de Bruxelles, sont des personnalités de Paris.

Dans cet acte de mariage, la dénomination André « dit Pontier » est confirmée officiellement par la mention « Vu l'avis du Conseil d'État du 30 mars 1808, les témoins confirment les identités des susnommés.» Cet avis permettait à une personne de ne pas demander confirmation par le Tribunal pour rectifier une erreur dans l'état-civil.

L'institution d'enseignement « Lebègue-Pontier » est située à Nogent-sur-Marne, (actuel département du Val-de-Marne) à 12 km de Paris, sur la ligne de chemin de fer qui dessert l'est. On retrouvera à ce même endroit, la branche de nos ancêtres Dupont, avec le mariage Falcimaigne-Dupont de mes grands-parents. Le nom de l'institution « Lebègue-Pontier » a été trouvé



sur un site biographique d'une personnalité de Nogent y ayant étudié de 1871 à 1874.

Ce couple aura 5 enfants dont 3 survivront :

- Edmond Auguste né fin 1851 qui meurt en bas-âge.
- <u>Clémence</u> Angélique Euphrasie née en 1853.
- <u>Henri</u> Eugène né en 1856.
- Camille Léon né en 1860 et mort à 10 jours.
- Jules <u>Ernest</u> né en 1862.

En 1873 Gustave LEBÈGUE est nommé officier d'académie. Le 21 novembre 1880, il reçoit une 2e décoration.

En 1879, à 59 ans, il se dit rentier et on peut supposer alors que son neveu Édouard Auguste gère seul l'institution.

Gustave LEBÈGUE meurt le vendredi 21 août 1891, à l'âge de 71 ans, au 12 bd Gambetta à Nogent. Ses deux fils, Henri et Ernest, déclarent son décès. Il venait d'être



recensé dans la Liste des électeurs de la Seine de 1891 sur une fiche de Nogent sur Marne avec la même adresse.

C'est à ce recensement également qu'on apprend que son frère Pierre Auguste se dit aussi « chef d'institution » et seconderait donc son fils (à 79 ans!!!). Il faudrait des recherches dans les archives notariales de Nogent pour voir s'il y avait des parts dans l'entreprise et comment elle a été liquidée vers 1900.

Louise Clémence ANDRÉ DIT PONTIER mourra à 82 ans, le 29 janvier 1915, exactement 7 mois jour pour jour avant sa fille Clémence.

### Origine et emplacement de l'institution

L'institution se trouvait dans la Grande-Rue, du côté impair. Son adresse a varié au fil des années, mais il est tout à fait improbable qu'elle ait déménagé. Les réaménagements de numérotation ont été causés par le développement considérable de Nogent : la population passe de 3 500 en 1861 à 13 000 en 1886. Les adresses de domicile dans les différents actes, de même que les recensements nous permettent d'en suivre le fil, sur 75 ans et trois générations de chefs d'institution : Benoît André dit Pontier, Gustave Lebègue et Édouard Lebègue, entre 1827 et 1900.

On la trouve au 41 Grande-Rue de 1836 à 1861. En 1864, c'est au 53 Grande-Rue, puis, de 1866 à 1873 c'est 57 Grande-Rue. C'est en 1873 que Gustave Lebègue loue l'institution à son neveu Édouard pour 12 000 F par an avec un bail de 12 ans. Finalement, de 1881 à 1896, c'est le 55 Grande-Rue. Au recensement de 1901, il n'y a plus trace de l'institution en tant que telle, ni du numéro 55 ! Édouard a 59 ans et jouit d'une retraite de rentier comme il se faisait couramment à l'époque dans les milieux bourgeois.

Actuellement, dans cette partie de la Grande-Rue (appelée maintenant Grande-Rue Charles de Gaulle), le bâti est compact et c'est un immeuble moderne qui occupe le 55.

Cependant, le 25 décembre 1793 (5 nivôse an II), Charles Mathias Decalonne, secrétaire greffier de la justice de paix du canton de Charenton, demeurant à Nogent, fait l'acquisition d'un immeuble qui sera identifié comme une partie du 86 Grande-Rue au moment de sa vente en 1875 par Benoît A. dit Pontier. C'est six mois avant son mariage avec Anne Suzanne Duchesne.

C'est un véritable domaine avec deux maisons jointes, une grande et une petite, caves, grenier, écuries, puits, jardin de 7 perches (entre 240 et 350 m2). Le prix est de 8 000 livres, mais la veuve de Julien Devaqué (Charlotte Marchand) l'occupe en usufruit avec une rente viagère de 50 livres par an versée par Decalonne. Les 8 000 livres seront payées par les héritiers 3 mois après son décès. Charlotte Marchand mourra le 19 ventôse an IV (9 mars 1796). Les Decalonne y habitent ensuite. Il n'est pas impossible qu'un embryon d'institution ait commencé dans cette propriété dont une partie a pu être aménagée et louée. Mais sous la férule de qui ? Les recherches doivent se poursuivre pour le déterminer, ainsi que pour trouver trace de l'acquisition de la pension vers 1825 par André dit Pontier et de l'installation de l'autre côté de la rue.

# GÉNÉRATION 0 CLÉMENCE LEBÈGUE

Clémence Angélique Euphrasie LEBÈGUE est née le 6 janvier 1853 à Nogent-sur-Marne. Son père, Gustave LEBÈGUE, a 32 ans et sa mère Louise Clémence ANDRÉ DIT PONTIER en a 20. C'est l'aînée, puisque le premier fils n'a pas survécu.

À sa naissance, son grand-père, Benoît François ANDRÉ DIT PONTIER, est témoin, ainsi que Jean-Baptiste Durieu,

instituteur au primaire supérieur, 33 ans, de Nogent.

Elle reçoit certainement une très bonne éducation bourgeoise, celle des filles de ce milieu en ce temps-là, et peut-être davantage, environnée qu'elle est d'adultes professionnels de l'éducation et de frères instruits. Les deux frères et un neveu de Clémence feront des carrières de professeurs, historiens et chercheurs qui leur valent un article dans *Wikipédia*.

C'est une famille très à l'aise, en témoigne la photo de Clémence enfant, donc vers 1860, dix ans après le début des photos de famille, à une époque où le sujet devait encore poser longtemps pour être photographié.

Ce portrait à l'huile la montre à l'époque de son mariage, le 26 août 1873 à 20 ans, avec Charles Antoine FALCIMAIGNE (1846-1906), chef d'entreprise. *Photo ci-contre de la même époque*.

Selon le contrat de mariage du 21 août 1873, le père Hugues Falcimaigne, associe Charles à son fonds de commerce de parapluies du 91 boulevard Sébastopol dont le bail de 6, 9, 12 ou 15 ans avait été signé en 1860, le loyer étant de 9 000 francs. Une société en nom collectif est constituée pour l'exploitation du fonds de commerce et les droits de Charles sont évalués à 25 000 francs que ses parents vont lui donner et qu'il doit investir dans la société. Par comparaison, Charles et Clémence déclarent avoir chacun des biens personnels et bijoux d'une valeur de 1 000 francs. Clémence apporte en dot des titres





donnant 3 000 francs de rente et une somme complétant la valeur de ces titres jusqu'à 60 000 francs. Le régime est une communauté de biens avec certaines limites (pas pour des dettes antérieures, pas pour des biens successoraux...). Il est également précisé que, si Charles meurt, Clémence pourra reprendre le fonds de commerce. Charles demeure 91 bd de Sébastopol, Clémence 57 Grande-Rue à Nogent-sur-Marne.

Le couple aura quatre enfants :

- Hugues Clément <u>André</u> né en 1875, mon grand-père.
- <u>Pierre</u> Gustave Joseph né en 1876. Il mourra le 8 juillet 1905 (tuberculose).
- Marie Antoinette Charlotte Augustine née en 1879 qui mourra à 85 ans.
- René Marie Henri né en 1882, qui sera tué en 1918 à la guerre.

Ils mènent une vie aisée, entre la maison d'Angerville (Essonne), où une 2<sup>e</sup> fabrique de parapluies a été fondée, une autre maison à Arcueil (selon les lettres du Frère Joseph, ami de Charles, qui y allait voir les enfants) et un appartement boulevard de Sébastopol, tous ces lieux reliés grâce au chemin de fer.

Au décès de Charles à 60 ans, le 13 mai 1906, Clémence en a 53. Quand sa mère Louise meurt le 29 janvier 1915 à 82 ans, Clémence n'est âgée que de 62 ans mais elle décède la même année, le 25 septembre 1915, à Angerville « *en son domicile* ». On ne sait pas où exactement : plus personne de la famille n'habitait Angerville à l'époque, peut-être dans la maison de la rue de l'Église qu'on mentionne dans la succession de Charles, mais on ne l'y trouve pas au recensement de 1911.

Voir leur vie dans la chronique *Les fabricants de parapluies à Paris au XIXe siècle.* 





#### Ci-contre:

Charles, à 54 ans, en 1901, cinq ans avant sa mort.

Clémence en août 1915 à Angerville, à 62 ans, un mois avant sa mort, avec les enfants Falcimaigne: Pierre bébé et Claire. Et on peut voir sur la gauche un parapluie qui a toutes les chances d'être un parapluie Falcimaigne...

Rédaction : Anne Falcimaigne Mise à jour : 25 août 2023